

100 PLAINTES PAR JOUR pour violences conjugales

► Il ne s'agit que de la partie émergée de l'iceberg

► L'histoire de la Française Jacqueline Sauvage, qui vient d'obtenir une grâce partielle de la part du président de la République François Hollande, a suscité l'émotion internationale. La sexagénaire avait tué son mari, après avoir vécu 47 années de sévices physiques et psychologiques. Alors que Jacqueline Sauvage représente aujourd'hui l'icône de la lutte contre la violence faite aux femmes, il est essentiel de rappeler que des milliers de personnes vivent chaque année l'enfer des violences conjugales en Belgique.

Sur les cinq premiers mois de l'année 2015, 18.189 plaintes con-

cernant des violences au sein du couple ont été enregistrées par les zones de police belges, selon les statistiques de Police fédérale. Autrement dit, environ 100 Belges se pressent chaque jour dans les commissariats du pays pour dénoncer l'attitude violente de leur partenaire.

Ces chiffres ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. Certaines personnes, par honte, peur des représailles ou ignorance du système judiciaire, ne déposent pas plainte.

"Les études montrent que les

femmes sont les principales victimes des violences conjugales et qu'elles sont victimes des formes de violences les plus graves : les violences sexuelles et physiques", analyse Nicolas Belkacemi, de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes.

Cependant, cette réalité ne doit

pas en masquer une autre : les hommes peuvent également être victimes de leur partenaire, poursuit l'expert. "Ils sont plutôt exposés à des violences d'ordre psychologique. Il est alors question d'insultes, de menaces, d'humiliations, etc."

POUR LE RESTE, il est difficile d'établir le profil précis des victimes et des auteurs de violences. "La violence entre partenaires se retrouve dans toutes les couches

de la société, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, de la religion, du niveau d'étude ou du niveau socio-économique", rappelle Nicolas Belkacemi.

Afin d'aider les personnes confrontées aux violences conjugales, l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes tient à jour le site Violence entre partenaire. Les victimes, auteurs ou témoins de ce type de violences trouveront de nombreuses infor-

mations utiles sur ce site.

► Plus d'informations : www.violenceentrepartenaires.be

11,9

Selon l'étude Dark Number menée en 2010, 11,9 % des femmes signalent avoir été victimes de violences psychologiques de la part de leur partenaire au cours des 12 derniers mois.

"Le soir, j'ai peur de rentrer à la maison"

Un travail stable, une maison, un mari et de beaux enfants. À 39 ans, Valentine (prénom d'emprunt) est en apparence une femme comblée. "Tout le monde pense que j'ai un mari formidable et que j'ai de la chance. Mais personne, à part quelques collègues proches, ne sait ce qu'il se passe réellement chez nous", lâche cette femme, entre deux sanglots. Le mari de Valentine, alcoolique depuis de nombreuses années, entre régulièrement dans des colères noires. "Il est très nerveux quand il n'a pas bu. Par exemple, il y a quelques jours, il a explosé parce qu'une tasse de lait traînait sur la table du petit-déjeuner. Quand on l'entend crier, même quand on n'est pas dans la même pièce, tout le monde se fige dans la maison. Jusqu'où pourra aller sa réaction ?"

La plupart du temps, le mari se contente d'insulter Valentine. "Il me dit que je ne sais rien faire, que je suis une bonne à rien et que sans lui, je serais à la rue. Pas plus tard que ce matin, il m'a ordonné de faire mes valises et de quitter la maison. Même si c'est de la violence verbale, ça peut faire aussi mal qu'une claque", confie la mère de famille. Dans le passé, Valentine a aussi été victime de violences physiques.

À plusieurs reprises, elle a poussé son mari à se tourner vers des professionnels de santé. "Mais il refuse. Selon lui, il n'est pas malade et le problème vient de moi et des enfants." Aujourd'hui, le dialogue n'a plus de place au sein du couple. "J'ai peur de rentrer le soir à la maison. Depuis deux jours, je vais sur Immoweb pour trouver un logement. Je sais qu'il ne partira pas de la maison, même si elle est à mon nom aussi."

"Parfois, il s'excusait, il me disait qu'il ne recommencerait plus"

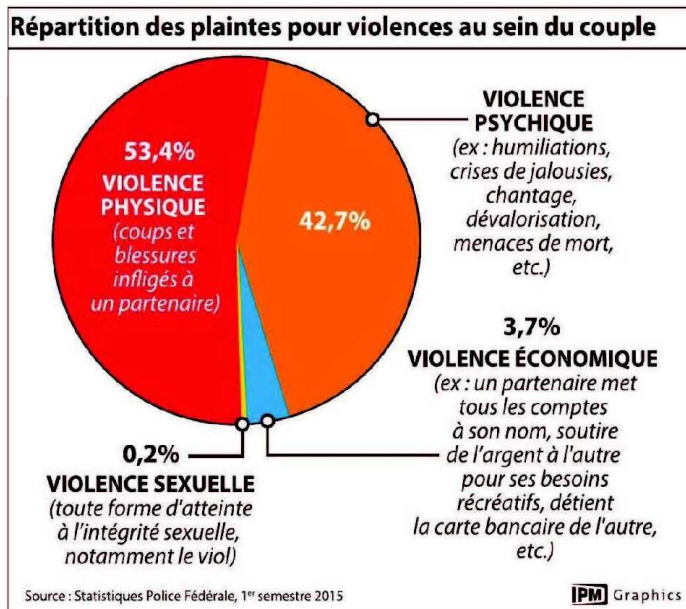
Delphine (prénom d'emprunt), aujourd'hui âgée de 22 ans et mère de deux enfants, a vécu quatre années avec un homme violent. Retour sur sa descente aux enfers.

À 18 ans, la jeune femme, originaire des Ardennes, file le parfait amour. "Mon homme était tendre et attentionné. Jamais je n'aurais imaginé qu'il puisse un jour se montrer violent."

Quelques mois plus tard, Valentine est enceinte de son premier enfant. "Mon conjoint s'est métamorphosé à cette période. Il a commencé à me battre. Il était très jaloux, il pensait que je le trompais, que j'étais enceinte d'un autre homme, etc. Quand je rentrais plus tard de mon travail, il devenait fou."

Pendant quatre ans, Delphine a enduré les coups, sans broncher. "Il me mettait des claques, des coups de poing, il m'empoignait au niveau de la gorge." Pourquoi est-elle restée si longtemps avec un tel bourreau ? "Je l'aimais. Parfois, il s'excusait, il me disait qu'il ne recommencerait plus. Je voulais y croire..." "Il a fallu qu'il me frappe devant mon fils pour que je prenne conscience de la gravité de la situation. Mon fils a eu peur, il a été choqué", confie Delphine.

"J'avais peur que mon fils parle de ça à d'autres personnes et qu'on me retire la garde de mes enfants. J'ai donc pris mes affaires pour aller vivre chez ma sœur, le temps de retrouver un travail et une maison. C'était il y a deux mois. Mon plan aujourd'hui : me reconstruire, me sentir bien et être sûre que mes enfants se sentent bien. J'ai mis du temps pour comprendre que je devais partir. Mais une chose est sûre : plus jamais je ne retournerai auprès de mon ancien conjoint."



Jacqueline Sauvage bientôt libérée !

10 septembre 2012. La Française Jacqueline Sauvage tire trois coups de fusil dans le dos de son mari. L'homme qui la battait depuis des années et avait violé ses filles, s'effondre.

Trois ans plus tard, Jacqueline Sauvage est condamnée en appel à dix ans de réclusion pour le meurtre de son mari.

L'histoire de cette victime suscite rapidement une énorme mobilisation. La demande de grâce adressée au président par ses filles reçoit le soutien de nombreux parlementaires et personnalités. Une pétition recueille plus de 400.000 signatures.

Après des mois d'incertitudes, Jacqueline Sauvage a bénéficié dimanche soir d'une grâce présidentielle partielle qui lui permet de demander dès à présent une libération conditionnelle. Elle pourrait être libérée en avril.